



[APPELS À COOPÉRATION CLOS]

Lancement de l'appel Coopération 2025 du programme Europe créative



Creative Europe

Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

La Commission européenne vient de lancer l'appel à projets 2025 « Coopération » du programme Europe créative.

Pour rappel, Europe Créative est le programme européen dédié aux secteurs culturels, créatifs et audiovisuels.

Son objectif est d'encourager la diversité culturelle européenne et de renforcer la compétitivité des secteurs culturels, créatifs et audiovisuels européens. En s'appuyant sur les stratégies de l'UE et les politiques européennes, il soutient l'innovation mais aussi la coopération entre structures européennes sous de nombreuses formes (partenariat, mise en réseau, co-production...).

Le programme est doté d'un budget de 2.44 milliards € pour la période de programmation 2021-2027, répartis en 3 volets : culture, média, et trans-sectoriel.

Chaque année, la Commission européenne publie son programme de travail qui fixe les priorités de financement, et ouvre les appels à projets dans les 3 volets du programme.

L'appel à projet Coopération fait partie du volet Culture du programme Europe créative. Il encourage les projets de coopération entre les organisations des secteurs culturels et créatifs, favorisant la création et la circulation des œuvres et des artistes en Europe et les approches innovantes dans les secteurs culturels et créatifs.

L'appel s'adresse à toute structure travaillant dans le domaine culturel et créatif, et se **clôture le 13 mai 2025**.

Doté d'une enveloppe de 60 millions €, l'appel à projets 2025 pourra soutenir différents types de projets :

- Petite échelle : au moins 3 partenaires de 3 pays européens différents, avec une subvention maximum de 200 000€ et 80% de cofinancement.
- Moyenne échelle : au moins 5 partenaires de 5 pays européens différents, avec une subvention maximum de 1 million € et 70% de cofinancement.
- Grande échelle : au moins 10 partenaires de 10 pays européens différents, avec une subvention maximum de 2 millions € et 60% de cofinancement.

Pour tout complément, [le Relais Culture Europe](#), point de contact national, est disponible pour répondre aux questions des acteurs français intéressé par le programme Europe créative. Par ailleurs, il organise également une [série de webinaire d'informations](#) sur l'appel coopération 2025.

Pour plus d'informations :

Nous contacter

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :
antenne.bruxelles@normandie.fr